

AFFAIRE N° 1. - Budget Supplémentaire pour l'exercice 1978.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

J'ai l'honneur de soumettre à votre examen, le projet de budget supplémentaire pour l'exercice 1978.

Il s'élève en recettes et en dépenses, en opérations réelles à : 177 651 585,64 Frs.
Les opérations indirectes s'élèvent à 11 632 014,62 F.

Cette somme comprend les opérations reportées et les dépenses complémentaires et nouvelles.

Les opérations reportées ont été examinées lors du compte administratif de 1977 et les opérations nouvelles sont les suivantes :

SECTION D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE 900 - Hôtel de Ville et bâtiments administratifs	708 705,00 F
901 - Voirie	4 438 587,61
902 - Réseaux	730 000,00
903 - Equipement scolaire et culturel	7 484 285,48
904 - Equipement sanitaire et social	411 000,00
906 - Services industriels et commerciaux	24 991,87
914 - Programmes pour les autres tiers	50 000,00
925 - Mouvements financiers	921 802,67
	<hr/>
	14 769 372,63

SECTION DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE 930 - Services financiers	3 084 502,89
931 - Personnel permanent	3 000,00
932 - Ensembles mobiliers et immobiliers	261 190,00
934 - Administration générale	2 821 000,00
936 - Voirie	5 343 663,07
940 - Relations publiques	18 873,78
943 - Enseignement	1 042 300,00
944 - Oeuvres sociales scolaires	1 500 000,00
945 - Sports et Beaux Arts	347 000,00
951 - Services sociaux sans comptabilité distincte	581 950,00
953 - Hygiène	66 000,00
955 - Aide sociale	425 000,00
970 - Produits non affectés	404 231,47
	<hr/>
	15 898 711,21
	<hr/> <hr/>

EN RECAPITULATION - OPERATIONS REELLES

	R E C E T T E S		D E P E N S E S
<u>DE FONCTIONNEMENT:</u>			
ns nouvelles	: 8 944 453,45 :		: 15 898 711,21 :
reportés	: 11 616 411,43 :		: 1 160 529,37 :
	:-----: 20 560 864,88		:-----: 17 059 240,58
<u>D'INVESTISSEMENT</u>			
reporté	: 4 001 521,33 :		: :
reportés	: 149 840 843,45 :		: 153 815 472,43 :
ns nouvelles	: 17 038 855,98 :		: 14 769 372,63 :
	:-----: 170 881 220,76		:-----: 168 584 845,06
ons	: -13 790 500,00 :		: -7 992 500,00 :
	:-----: 157 090 720,76		:-----: 160 592 345,06
	:-----: 177 651 585,64		:-----: 177 651 585,64
	: :		: :

LE MAIRE. - Mesdames, Messieurs, je vous sou mets le rapport dont lecture vient vous être donnée.

LE MAIRE. - Vous avez entendu le rapporteur faire l'exposé du Budget Supplémentaire l'exercice 1978.

Je pense que la plupart d'entre vous savent déjà que ce budget a été difficile à établir et qu'au départ, il était déficitaire de plus de 7 millions.

L'équilibre du budget nous a contraint à écarter de nombreuses dépenses et à faire des coupes sombres dans les demandes des services.

NOUS AVONS DU TENIR COMPTE EGALEMENT DE L'ANNULATION DE CERTAINES DEPENSES -notamment l'annulation de la dépense relative à l'achat d'un compacteur de 280 000 F - et nous avons utilisé quelques recettes imprévues (entre autres la surtaxe eau des deuxième et troisième trimestres 1978) d'une valeur de 813 000 F.

Si vous le voulez bien, nous allons passer à l'examen de la Section d'Investissement :

- CHAPITRE 900 : Hôtel de Ville et bâtiments administratifs

LE MAIRE donne lecture du chapitre.

En recettes : 16 620 074,13

en dépenses : 15 853 878,28

Mesdames, Messieurs, je mets aux voix le chapitre ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE

- CHAPITRE 901 : Voirie

LE MAIRE donne lecture du chapitre.

En recettes : 33 967 957,76

en dépenses : 41 449 587,51

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le chapitre ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE

+

+

+

- CHAPITRE 902 : Réseaux

LE MAIRE donne lecture du chapitre.

En recettes : 40 813 944,24

en dépenses : 36 195 466,65

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le chapitre ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE

+

+

+

- CHAPITRE 903 : Equipement scolaire et culturel

LE MAIRE donne lecture du chapitre.

En recettes : 36 247 860,55

en dépenses : 34 461 164,58

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le chapitre ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE

+

+

+

- CHAPITRE 904 : Equipement sanitaire et social

LE MAIRE donne lecture du chapitre.

En recettes : 6 752 000,00

en dépenses : 10 232 750,95

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le chapitre ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE

- CHAPITRE 909 : Autres équipements

LE MAIRE donne lecture du chapitre.

En recettes : néant en dépenses : 317 315,41

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le chapitre ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE

+

+ +

- CHAPITRE 910 : Programme pour l'Etat et les Etablissements publics nationaux

LE MAIRE donne lecture du chapitre.

En recettes : 7 381 000,00 en dépenses : 7 381 000,00

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le chapitre ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE

+

+ +

- CHAPITRE 911 : Programme pour le département

LE MAIRE donne lecture du chapitre.

En recettes : 1 860 000,00 en dépenses : 1 700 000

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le chapitre ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE

+

+ +

- CHAPITRE 914 : Programme pour les autres tiers

LE MAIRE donne lecture du chapitre.

En recettes : néant en dépenses : 50 000,00

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le chapitre ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE

+

+ +

CHAPITRE 925 : Mouvements financiers

LE MAIRE donne lecture du chapitre.

recettes : 11 241 085,71

en dépenses : 7 735 802,67

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le chapitre ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE

+

+

+

RECAPITULATION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

LE MAIRE donne lecture de la récapitulation.

recettes : 157 090 720,76

en dépenses : 160 592 345,06

Mise aux voix, la récapitulation de la section d'investissement a été ADOPTEE
UNANIMITE.

+

+

+

LE MAIRE. - Nous allons passer maintenant à l'examen de la Section de Fonctionnement

CHAPITRE 930 : Service Financier

LE MAIRE donne lecture du chapitre.

recettes : 20 000,00

en dépenses : 3 084 502,89

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le chapitre ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE

+

+ +

- CHAPITRE 931 : Personnel permanent

LE MAIRE donne lecture du chapitre.

En recettes : 77 000,00

en dépenses : 35 524,70

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le chapitre ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE

+

+

+

- CHAPITRE 932 : Ensembles mobiliers et immobiliers

LE MAIRE donne lecture du chapitre.

En recettes : 200 000,00

en dépenses : 1 124 167,36

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le rapport ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE

+

- CHAPITRE 934 : Administration générale

LE MAIRE donne lecture du chapitre.

En recettes : 8 200,00

en dépenses : 2 907 471,96

Mesdames et Messieurs, je vous sou mets le chapitre dont lecture vient de vous être donnée.

Les personnes concernées par les rémunérations diverses sont :

- Le Receveur Municipal, le gérant des PTT et les gardiens des écoles.

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le rapport ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE

+

+

+

- CHAPITRE 936 : Voirie

LE MAIRE donne lecture du chapitre.

En recettes : 1 396 979,87

en dépenses : 5 441 539,76

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le chapitre ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE

+

+

+

CHAPITRE 940 : Relations Publiques

LE MAIRE donne lecture du chapitre.

recettes : néant

en dépenses : 18 873,78

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le chapitre ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE

+

+

+

CHAPITRE 942 : Sécurité et Police

LE MAIRE donne lecture du chapitre.

recettes : néant

en dépenses : 26 478,66

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le chapitre ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE

+

+

- CHAPITRE 944 : Oeuvres sociales scolaires

LE MAIRE donne lecture du chapitre.

En recettes : néant

en dépenses : 1 600 000,00

LE MAIRE. - La somme de 50.000 F a été enlevée au ramassage scolaire pour le Zoo.

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le chapitre ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE

+

+

+

CHAPITRE 945 : Sports et Beaux Arts

LE MAIRE donne lecture du chapitre.

a recettes : 10 000

en dépenses : 401 200,00

Mesdames et Messieurs, je vous sou mets le chapitre dont lecture vient de vous être donnée.

M. ATECTAM Henry. - Lors d'une réunion de la Commission des Finances, nous vous demandé le détail de la subvention de l'OMJ, d'un montant de 320.000 F.

LE MAIRE. - Cette subvention se décompose ainsi :

Investissement : 100.000 F - Cette somme a été donnée pour les investissements légers et l'aménagement de tous les Cases ;

Fonctionnement : 220.000 F

M. BOYER Eric. - Je regrette que la Commission des Finances, lors de sa réunion, n'ait pas cru bon d'inviter un représentant de l'OMJ qui aurait pu lui donner tous les renseignements souhaités.

Dr Gilbert GERARD. - En effet, nous avons été très étonnés de ne voir aucune justification avec votre demande de subvention.

LE MAIRE. - Lors des premières réunions du budget, vous m'avez mandaté pour traiter avec l'OMJ et convenir de ce que nous devons lui accorder.

Après discussion avec M. BOYER Eric, nous lui avons attribué la somme de 320.000 F :

- 100.000 F en investissement
- 220.000 F en fonctionnement

M. PAYET Aristide. - Dans l'investissement, il était prévu les grosses réparations.

M. BOYER Eric. - Sur la somme attribuée, il y a 100.000 F qui ont été retenus sur le budget de fonctionnement, mais qui normalement doivent aller à l'investissement.

La somme de 100.000 F sera utilisée pour l'ouverture du CASE du Chaudron et du CASE des Tamarins. Tout le reste n'a pas été retenu.

Avec cette somme, nous devons acheter le mobilier pour l'ouverture de la maison de jeunes qui se trouve sur le Mail Central du Chaudron (fermée depuis six mois) ainsi que celui du CASE des Tamarins (fermée depuis huit mois).

Voilà ce qui a été retenu après toutes les questions.

M. Eric BOYER. - Lorsque la décision de construire une Maison de Jeunes, est il faudrait prévoir les crédits pour son ouverture.

Lorsque le local reste fermé longtemps, certains jeunes détériorent les installations existantes. Le cas s'est déjà produit pour le CASE des Tamarins où il y a des réparations à faire, d'un montant de 30.000 Francs environ.

LE MAIRE. - Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le chapitre ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE

- CHAPITRE 951 : Services sociaux sans comptabilité distincte

LE MAIRE donne lecture du chapitre.

En recettes : 3 000,00

en dépenses : 481 950,00

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le chapitre ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE

+

+

+

- CHAPITRE 953 : Hygiène et protection sanitaire

LE MAIRE donne lecture du chapitre.

En recettes : 71 740,04

en dépenses : 66 000,00

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le chapitre ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE

+

+

+

- CHAPITRE 955 : Aide Sociale

LE MAIRE donne lecture du chapitre.

En recettes : néant

en dépenses : 425 000,00

Mesdames, Messieurs, je mets aux voix le chapitre ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE

+

+

+

- CHAPITRE 965 : Domaine productif des revenus

LE MAIRE donne lecture du chapitre.

En recettes : 19 880,00

en dépenses : néant

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le chapitre ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE

+

+

+

- CHAPITRE 967 : Services à caractère industriel et commercial

LE MAIRE donne lecture du chapitre.

En recettes : 610 000,00

en dépenses : néant

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le chapitre ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE

- CHAPITRE 970 : Charges et produits non affectés

LE MAIRE donne lecture du chapitre.

En recettes : 12 429 411,43 en dépenses : 404 231,47

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le chapitre ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE

+

+ +

- CHAPITRE 971 : Impôts obligatoires à taux fixe

LE MAIRE donne lecture du chapitre.

En recettes : 2 968 450,33 en dépenses : néant

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le chapitre ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE

+

+ +

- CHAPITRE 972 : Impôts obligatoires à taux variable

LE MAIRE donne lecture du chapitre.

En recettes : 2 234 392,21 en dépenses : néant

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le chapitre ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE

+

+ +

- CHAPITRE 977 : Service Fiscal - Impôts complémentaires

LE MAIRE donne lecture du chapitre.

En recettes : 511 811,00 en dépenses : néant

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le chapitre ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE

RECAPITULATION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

LE MAIRE donne lecture de la récapitulation.

En recettes : 20 560 864,88 en dépenses : 17 059 240,58

Excédent : 3 501 624,30

Mise aux voix, la récapitulation de la section de fonctionnement a été ADOPTÉE A L'UNANIMITE

+

+ +

LE MAIRE - Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le Budget Supplémentaire pour l'exercice 1978.

ADOPTE A L'UNANIMITE

CHAPITRE N° 1 bis - Subventions à divers

Le Secrétaire donne lecture du rapport.

dames, Messieurs et Chers Collègues,

Dans le cadre du Budget Supplémentaire de 1978, j'ai l'honneur de vous demander
ratifier l'attribution des subventions suivantes :

PITRE 940 - Article 6 405

- subvention au CFPC 18 873,78

CHAPITRE 944 - ARTICLE 657

- subvention à la Caisse des Ecoles 150 000,00
- subvention au Conservatoire 100 000,00

CHAPITRE 944 - ARTICLE 657-1

- subvention aux cantines 1 400 000,00

CHAPITRE 945 - ARTICLE 657

- subvention à l'O.M.J 320 000,00
- subvention à l'O.M.S 25 000,00

CHAPITRE 951 - ARTICLE 657

- subvention au Zoo 271 000,00
- subvention au CASPEC 156 450,00
- subvention à l'O.M.O 24 000,00

CHAPITRE 955 - ARTICLE 657

- subvention au B.A.S 275 000,00
- subvention aux transporteurs en compensation pertes de
ressources 150 000,00

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix

ADOpte A L'UNANIMITE

AFFAIRE N° 1 Ter - Budget Supplémentaire des Cantines Scolaires - Exercice 1978

Le Secrétaire donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

J'ai l'honneur de soumettre à votre examen le projet de budget supplémentaire pour l'année 1978.

Il s'élève en recettes et en dépenses à 3 471 773,17

R E C E T T E S

- Subvention FASO pour achat de petit matériel	242 000,00
- Reliquat du FASO - B.P 1978 (personnel)	207 576,00
- et fonctionnement)	1 083 390,00
- Subvention complémentaire du FASO pour le personnel	264 000,00
- Subvention complémentaire du FASO pour le fonctionnement	52 800,00
- Subvention de la Commune	1 400 000,00
- Produits exceptionnels - reversement salaire impayé	509,06
Participation aux frais de fonctionnement (centre de vacances et de loisirs de la Commune de St Denis)	170 000,00
	<hr/>
	3 420 275,06

A cette somme, il convient d'ajouter l'excédent des exercices antérieurs figurant au Compte Administratif de 1978 51 498,11

T O T A L 3 471 773,17

Les prévisions de dépenses sont :

- Alimentation	2 000 000,00
- Combustibles	41 000,00
- Produits d'entretien	100 000,00
- Fournitures diverses	8 000,00
- Rémunération du personnel temporaire (Cantinières)	480 000,00
- Rémunérations diverses (Surveillantes)	236 000,00
- Charges sociales	361 000,00
- Petit matériel	242 000,00
- Insertions, fournitures de carnets de bons	3 773,17
	<hr/>

T O T A L 3 471 773,17

D E P E N S E S	pour mémoire		propositions	Autorisations
	budget	primitif		
Alimentation	7 528 544,00		2 000 000,00	
Combustibles	290 000,00		41 000,00	
Produits d'entretien	100 000,00		100 000,00	
Fournitures diverses	10 000,00		8 000,00	

du tableau

Rémunération du personnel temporaire (Cantinières)	4 500 000,00	480 000,00
Rémunérations diverses (Surveillantes)	1 400 000,00	236 000,00
Charges sociales	2 300 000,00	361 000,00
Entretien, réparations	10 000,00	
Petit matériel	200 000,00	242 000,00
Insertions fournitures de carnets de bons	20 000,00	3 773,17
Charges exceptionnelles	12 000,00	
TOTAL des DEPENSES :	16 370 544,00	3 471 773,17
R E C E T T E S		
Vente de produits (eaux grasses)	43 110,00	
Portions payantes	200 000,00	
Reversements CES et FPP	458 000,00	
Subvention communale	7 100 000,00	1 400 000,00
Participation du FASO personnel	1 534 824,00	471 576,00
Participation du FASO fonctionnement	7 034 610,00	1 378 190,00
Produits exceptionnels		170 509,06
TOTAL des RECETTES :	16 370 544,00	3 420 275,06
Emploi d'excédents antérieurs		51 498,11
		3 471 773,17

MAIRE - Mesdames, Messieurs, je mets la question aux voix

ADOpte A L'UNANIMITE